

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°23.03.29

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 6 juin

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

**POUVOIRS** : Véronique GARNIER à Richard MALLIÉ, Catherine BIENFAIT à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Yann PERTUISEL, Philippe CANOBIO à René ALBERICCI, Saïd ACHACHE à Geneviève MARTIN.

**ABSENT EXCUSÉ** : Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

**OBJET :**  
**BUDGET COMMUNE :**  
**DECISION**  
**MODIFICATIVE N°1 –**  
**EXERCICE 2023**

Le projet de décision modificative d'affectation de la commune pour l'exercice 2023.

Cette décision, conformément à l'instruction M57, sera votée par chapitre et par opérations d'équipement.

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement	4 284 584,03 €
Section d'investissement	5 771 060,38 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 055 644,41 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission finances du 6 juin 2023,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

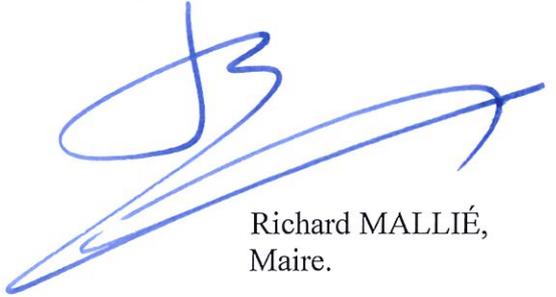
Par 30 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention

**A la Majorité,**

**APPROUVE** la décision modificative d'affectation 2023 de la commune tel que présenté ci-joint, appuyé de tous les documents et toutes les annexes.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : .....  
et de la publication le : .....



Richard MALLIÉ,  
Maire.

